



République Française

Département des Deux-Sèvres

VILLE DE NIORT

[PAS D'ANNEXE]

Service : Administration Générale

Rc-20030004

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

Secrétaire de séance : Melle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY, M. Joël RENOUX, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Recueil des décisions L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Recueil **des Décisions L 2122-22**
du Code Général des Collectivités Territoriales

L-20035099	<i>Direction des Finances</i> Modification de l'objet de la régie de recettes pour l'encaissement des droits de stationnement ainsi que du mode de perception des recettes	Montant maximum de l'encaisse : 6.900 euros
L-20035121	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> Frais d'honoraires d'huissier de Justice relatifs au stationnement illégal de Gens du Voyage	254,87 € TTC
L-20035125	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> Frais d'honoraires d'Huissier de Justice à l'occasion de l'expulsion de Gens du Voyage illégalement stationnés sur le parking face au Camping de Noron	254,87 € TTC
L-20035126	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> Frais d'honoraires d'Huissier de Justice à l'occasion de l'expulsion de Gens du Voyage illégalement stationnés Impasse du Galuchet	254,87 € TTC
L-20035127	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> Frais d'honoraires d'Huissier de Justice à l'occasion de l'expulsion de Gens du Voyage illégalement stationnés rue Euclide dans son tronçon compris entre le Mail Jean Lauroua et le pont sur le canal	84,22 € TTC
L-20035128	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> Frais d'honoraires d'Huissier de Justice à l'occasion de l'expulsion de Gens du Voyage illégalement stationnés rue Euclide à l'intersection du Mail Jean Lauroua à l'angle de l'immeuble de la SMACL	77,52 € TTC
L-20035129	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> Frais d'honoraires d'Huissier de Justice à l'occasion de l'expulsion de Gens du Voyage illégalement stationnés rue Euclide dans son tronçon compris entre le Mail Jean Lauroua et le pont sur le canal	84,22 € TTC
L-20035146	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> Frais d'honoraires d'avocat à l'occasion de l'expulsion de Gens du Voyage illégalement stationnés rue Euclide, à l'intersection du mail Jean Lauroua, à l'angle de l'immeuble de la SMACL	487,24 € TTC
L-20035110	<i>Communication</i> Manifestation « Vents de Printemps » du 18 mai 2003	100 € TTC
L-20021357	<i>DSIT</i> Annule et remplace la décision 20021352 - Marché sans formalités préalables - Acquisition d'un traceur jet d'encre.	10.264,07 € TTC
L-20021352	<i>DSIT</i> Marché sans formalités préalables - Acquisition d'un traceur jet d'encre couleur.	9.450,79 € TTC
L-20035106	<i>DSIT</i> Marché sans formalités préalables - Acquisition d'une prestation de maintenance de l'infrastructure informatique centralisée de la Ville de Niort.	87.790,72 € TTC
L-20035102	<i>Bâtiments</i> Convention de fourniture de gaz industriels conditionnés	1.646,48 € TTC
L-20035103	<i>Bâtiments</i> convention de fourniture de gaz industriels conditionnés	449,12 € TTC
L-20035007	<i>Enseignement Primaire et Temps Libre</i> Convention avec l'association ARTS'COOP pour l'organisation d'activités dans les Centres de Loisirs	1.589 € TTC

L-20035095	<i>Enseignement Primaire et Temps Libre</i> Convention Stage Initiation Vélo avec l'association Vent D'ouest	340 € TTC
L-20035021	<i>Enseignement Primaire et Temps Libre</i> Convention d'assistance a la réflexion concernant l'avenir des MCC, MCPT, de l'association Enfants dans la Ville et des Centres de Loisirs	44.013 € TTC
L-20035038	<i>Enseignement Primaire et Temps Libre</i> Convention avec l'Association ARTS'COOP pour l'organisation d'activités dans les Centres de Loisirs (contes et chansons)	240 € TTC
L-20035032	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> Acquisition dans le cadre du droit de préemption urbain de la propriété BLOUZAT 106 rue de Strasbourg	38.000 € TTC
L-20035040	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> Bail à location entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort	680 € / mois

L-20035100	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel territorial - Convention passée avec E.F.E. (Edition Formation Entreprise) - Participation de M. Pascal LACROIX au stage : "Collectivités Locales : prévenir et gérer les risques majeurs"	1.315,60 € TTC
L-20035104	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel territorial - Convention passée avec Forum pour la Gestion des Villes - Participation de Mme Véronique GUIGNE à l'atelier sur le thème "développer la transversalité et le management de projet"	470 € TTC
L-20035108	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel territorial - Convention passée avec le CREPS Poitou-Charentes. Participation de M. Gilbert DELESTRE à la formation "animateur sportif"	
L-20035115	<i>Direction Ressources Humaines</i> Personnel territorial - Convention passée avec le Centre de Gestion des Deux-Sèvres pour l'organisation du concours d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)	
L-20035123	<i>Direction Ressources Humaines</i> Personnel territorial - Convention passée avec le Centre Départemental de Gestion des Deux-Sèvres pour l'organisation du concours d'agent technique territorial	

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)